



Parti socialiste
prilly

Prilly, le 16 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La droite prillérane quitte le Conseil : un déni de démocratie dangereux pour nos institutions !

Hier soir, le Conseil communal de Prilly se réunissait de manière extraordinaire et urgente suite au dépôt par la Municipalité d'un préavis demandant au Conseil le droit d'exercer son droit de préemption prévu par la LPPPL sur une parcelle importante. Voyant qu'elle n'avait pas de majorité et qu'elle pouvait perdre le vote, la droite prillérane, soit le PLR, Le Centre, les Vert·libéraux et l'UDC, a préféré quitter la salle et ainsi empêcher le Conseil communal de débattre démocratiquement et de prendre une décision. Cette prise en otage des institutions est indigne de notre démocratie.

L'exercice du droit de préemption prévu par la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) vaudoise permet à une commune de se substituer aux acheteurs dans une transaction immobilière afin de créer des logements d'utilité publique (LUP). Cela permet d'acheter, au prix du marché, une parcelle ou un immeuble construit, ce qui ne lèse pas les intérêts du vendeur. Les partis bourgeois n'ont jamais été de grands adeptes de cet outil, toutefois il a été largement approuvé par la population lors du vote populaire sur la LPPPL.

L'opération proposée hier par la Municipalité au Conseil communal était importante. Il s'agissait de préempter l'une des dernières parcelles non encore construite de la Commune afin de créer un nombre important de LUP. Cette parcelle importante en taille a évidemment aiguisé l'appétit de beaucoup de promoteurs immobiliers qui voient d'un mauvais œil cette possibilité du droit de préempter par la collectivité publique. C'est toutefois le seul outil en main des communes pour que des parcelles ou immeubles complets soient retirés du marché spéculatif afin d'offrir des logements de qualité à des prix abordables à toute la population.

La question du logement est particulièrement tendue à Prilly et dans tout l'ouest lausannois. Les terrains sont matière à une spéculation folle, les promotions immobilières sont hors de prix et les logements au marché libre également. La classe moyenne et les familles peinent à trouver de quoi se loger sans mettre en danger leur stabilité financière. Le projet proposé par la Municipalité aurait permis une saine baisse de pression sur un marché qui semble déréglé dans la région.

La droite prillérane a préféré empêcher le Conseil de délibérer afin d'assurer les intérêts des promoteurs immobiliers. Ce déni de démocratie est inacceptable et dangereux. Ce n'est pas la

première fois que la droite du Conseil utilise cette arme, puisqu'une situation similaire était arrivée en 2017 pour le vote du budget. La droite montre ainsi qu'elle ne peut convaincre et qu'elle est prête à tout pour défendre certains intérêts privés au détriment de ceux de la population.

Le PSIG et les Vert-e-s dénoncent fermement cette attitude. Ils demandent qu'une séance soit organisée pour que le Conseil puisse valablement et démocratiquement décider sur cet objet. De plus, ils interviendront auprès des autorités pour que de tels blocages antidémocratiques ne soient plus possible dans la nouvelle loi sur les communes. Enfin, ils agiront par tous les moyens possibles pour augmenter les LUP sur le territoire prilléran, notamment en invitant la Municipalité à venir rapidement avec un projet concernant sa propre parcelle, ainsi que la parcelle voisine, objet de la séance du 15 septembre. Le développement de ce plan d'affectation doit être une priorité.

En refusant tant le débat démocratique que le développement de logements à loyers abordables dans notre commune, le PLR, le Centre, les Vert'libéraux et l'UDC ont démontré qu'ils n'étaient pas en phase avec la volonté de la population prillérane qui a soutenu la création de tels logements en votation à près de 66% en 2017 et à 68.4% en 2020.

Il n'est pas acceptable que la droite, et le PLR en particulier, favorise des spéculateurs immobiliers au détriment de la volonté et des besoins des habitant·e·s de notre commune. Ce soutien inconditionnel d'un autre temps du PLR envers les milieux immobiliers, sapant la confiance de la population en nos institutions, n'est plus acceptable en 2022. Les années 80 et le temps des flambeurs immobiliers sont révolus, de même que les pratiques du PLR. Ce parti exerçant la syndiculture à Prilly, il est important pour le PSIG et les Vert·e·s que le syndic donne clairement et rapidement sa position sur cette crise politique grave.

PERSONNES DE CONTACT

Les Vert·e·s de Prilly

Sébastien HALOUZE-LAMY, conseiller communal: 079 251 72 63

Parti socialiste de Prilly

Yan GIROUD, co-président: 079 641 50 20
Olivier PILET, co-président: 076 398 27 41
Eva TORTELLI, cheffe de groupe: 079 708 52 69